

Dijon, le 13 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE JAUNE « SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER » ORAGES

Météo France a placé 18 départements de la zone de défense Est, dont la Côte-d'Or, en vigilance jaune « situation météorologique à surveiller » pour un risque d'orages, de ce mardi 18H jusqu'au mercredi 14 septembre 8H.

Des orages parfois forts arrivent en Bourgogne dans un premier temps puis se généralisent vers le Nord et l'Est en soirée et première partie de nuit.

Ces orages se caractériseront par :

- une forte activité électrique,
- des rafales de vent 60-80 km/h, ponctuellement plus,
- un risque de grêle,
- des intensités de pluies de 10-20mm et localement 30mm en peu de temps.

Les habitants du département sont appelés à la prudence car ces orages sont susceptibles de provoquer localement :

- des dégâts sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- des inondations de caves et points bas qui peuvent se produire très rapidement.
- des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Les conseils de comportement sont :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * J'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- * Je me tiens informé(e)